VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 19 juillet 2021

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. ~~Vincent SAMPAOLI~~, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, ~~Françoise LEONARD~~ et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. ~~Sandrine CRUSPIN~~, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, ~~Etienne SERMON~~, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, ~~Philippe RASQUIN~~, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, ~~Florence HALLEUX~~, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, ~~Kévin GOOSSENS~~, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, ~~Nathalie ELSEN~~ et Eddy SARTORI, Conseillers communaux ;

M. Pascal TERWAGNE, Directeur général-adjoint

Présidence pour ce point : M. Claude EERDEKENS

14.2

OBJET : Modification de l'annexe 1 du règlement d'ordre intérieur de la Commission Paritaire Locale pour l'enseignement communal d'Andenne.

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu l'article L 1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié à ce jour et plus particulièrement ses articles 85 et suivants ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné ;

Considérant que l'introduction d'un Règlement d'Ordre Intérieur applicable à la Commission Paritaire Locale, répond aux exigences des prescrits actuels et à la volonté des membres qui compose ladite commission précitée ;

Vu sa décision du 15 septembre 2014 par laquelle le Conseil Communal a décidé d'adopter un Règlement d'Ordre Intérieur applicable à la Commission Paritaire Locale pour l'enseignement communal d'Andenne ;

Attendu que depuis l'adoption du règlement précité, la composition de ses membres a été modifiée ;

Vu la nécessité dès lors de modifier l'annexe 1 dudit Règlement d'Ordre Intérieur applicable à la Commission Paritaire Locale pour l'enseignement communal d'Andenne ;

Vu l'avis favorable émis par la Commission Paritaire Locale, en séance du 14 juin 2021 ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er - De modifier l'annexe 1 du Règlement d'Ordre Intérieur applicable à la Commission Paritaire Locale pour l'enseignement communal d'Andenne.

Article 2 - L'annexe 1 dudit Règlement d'Ordre Intérieur fait partie intégrante de la présente délibération ; elle sera revêtue de la mention d'annexe et reproduit à sa suite dans le registre des procès verbaux.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL-ADJOINT, **LE PRESIDENT,**

P. TERWAGNE **C. EERDEKENS**

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL, **LE BOURGMESTRE,**

R. GOSSIAUX **C. EERDEKENS**

Annexe 1

Composition des membres de la CoPaLoc

Pour le Pouvoir Organisateur

Président : Monsieur Benjamin COSTANTINI, Echevin de l'Enseignement
Madame Françoise LEONARD, Echevine
Madame Christine BODART, Conseillère Communale
Madame Marie-Luce SERESSIA, Conseillère Communale
Madame Gwendoline WILLIQUET, Conseillère Communale
Madame Caroline LOMBA, Conseillère Communale

Secrétaire : Monsieur Eddy HANOUL, Chef de Service Administratif - Service de l'Enseignement.

Secrétaire-adjoint : Monsieur Fabien NOE, employé d'administration - Service de l'Enseignement.

Vice-Présidente : Madame Linda BRAHY, Institutrice maternelle

Pour les directions d'écoles

Monsieur Yannick DEGEE, Directeur de l'école communale d'Andenne I
Monsieur Christophe PIRSON, Directeur de l'école communale d'Andenne II
Madame Jeanne DELAITE, Directrice de l'école communale d'Andenne III
Madame Virginie HENRIET, Directrice de l'école Industrielle et Commerciale de la Ville d'Andenne

C.G.S.P. – Enseignement et représentants des membres du personnel

Madame Monique SIMON, Secrétaire Régionale de la CGSP
Monsieur Georges LIMET, Instituteur primaire et technicien CGSP
Monsieur Maimon EL YAAKOUBI, Maître de Religion Islamique, membre effectif
Madame Linda BRAHY, Institutrice maternelle, membre effective
Madame Magali RIGO, Institutrice primaire, membre effective
Madame Christelle VANMECHELEN, Institutrice primaire, membre effective
Madame Sophie NIZET, maîtresse de psychomotricité, membre suppléante
Monsieur Lionel SCHOONBROODT, Instituteur primaire, membre suppléant
Madame Sandrine DAMSIN, Institutrice primaire, membre suppléante

La C.S.C. - Enseignement

Monsieur Michel PATRIS, Permanent CSC
Monsieur Thibault GERDAY, Permanent CSC

S.L.F.P. – Enseignement

Monsieur Valéry WANTIEZ, membre effectif
Madame Christine LEMMENS, membre suppléante

Vu pour être annexé à la délibération n°14.2 du Conseil Communal du 19 juillet 2021

Le Directeur général, **Le Bourgmestre,**

Ronald GOSSIAUX **Claude EERDEKENS**